

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trentième session
Genève, 24 – 28 avril 2023

**PROJET PILOTE SUR L'EXPLORATION DE TEXTES ET DE DONNEES A L'APPUI
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS LES UNIVERSITES ET AUTRES
ETABLISSEMENTS AXES SUR LA RECHERCHE EN AFRIQUE – PROPOSITION
PRESENTEE PAR LE GROUPE DES PAYS AFRICAINS**

Document établi par le Secrétariat

1. Par une communication datée du 3 novembre 2022, la délégation de l'Algérie, au nom du groupe des pays africains, a présenté une proposition de projet pilote portant sur l'«Exploration de textes et de données à l'appui de la recherche et de l'innovation dans les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique», pour examen par le CDIP à sa trentième session.
2. L'annexe du présent document contient ladite proposition, élaborée avec le concours du Secrétariat de l'OMPI.

3. *Le comité est invité à examiner l'annexe ci-jointe.*

[L'annexe suit]

1. Code du projet
DA_4_10_16_25_27_01
1.2 Titre du projet
Projet pilote sur l'exploration de textes et de données à l'appui de la recherche et de l'innovation dans les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique – proposition présentée par le groupe des pays africains
1.3 Recommandations du Plan d'action pour le développement
<p><i>Recommandation n° 4</i> : accorder une attention particulière aux besoins des PME, des institutions chargées de la recherche scientifique et des industries culturelles et aider les États membres, à leur demande, à élaborer des stratégies nationales appropriées dans le domaine de la propriété intellectuelle.</p> <p><i>Recommandation n° 10</i> : aider les États membres à développer et à améliorer les capacités institutionnelles nationales en propriété intellectuelle par le développement des infrastructures et autres moyens en vue de renforcer l'efficacité des institutions nationales de propriété intellectuelle et de concilier protection de la propriété intellectuelle et préservation de l'intérêt général. Cette assistance technique devrait également être étendue aux organisations sous-régionales et régionales œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle.</p> <p><i>Recommandation n° 16</i> : prendre en considération la préservation du domaine public dans l'élaboration des normes à l'OMPI et approfondir l'analyse des conséquences et des avantages d'un domaine public riche et accessible.</p> <p><i>Recommandation n° 25</i> : étudier les politiques et initiatives relatives à la propriété intellectuelle nécessaires pour promouvoir le transfert et la diffusion de la technologie au profit des pays en développement, et prendre les mesures appropriées pour permettre à ces pays de comprendre pleinement les différentes dispositions concernant les flexibilités prévues dans les accords internationaux et d'en tirer profit, le cas échéant.</p> <p><i>Recommandation n° 27</i> : promouvoir les aspects des TIC liés à la propriété intellectuelle en faveur de la croissance et du développement : permettre, dans le cadre d'un organe compétent de l'OMPI, des discussions axées sur l'importance des aspects des TIC liés à la propriété intellectuelle et de leur rôle dans le développement économique et culturel, une attention particulière devant être accordée à la nécessité d'aider les États membres à déterminer des stratégies de propriété intellectuelle concrètes en ce qui concerne l'utilisation des TIC au service du développement économique, social et culturel.</p>
1.4 Durée du projet
36 mois
1.5 Budget du projet
Budget total du projet : 523 800 francs suisses alloués au titre des dépenses autres que de personnel
2. Description du projet
<p>L'exploration de textes et de données désigne l'application de processus informatiques à de la documentation en vue d'extraire des données et des textes de documents, de documents de recherche et de divers ouvrages ou à propos de ceux-ci. Les chercheurs en exploration de textes et de données travaillent avec de grandes quantités de documents numérisés. L'exploration de textes et de données constitue une étape de l'entraînement des ordinateurs à l'apprentissage automatique et à l'intelligence artificielle (IA).</p>

Ce projet s'intéresse à l'exploration de textes et de données sous l'angle des universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique. Les universités et les établissements axés sur la recherche ont un rôle clé à jouer en tant que parties prenantes de l'exploitation de textes et de données.

Une cartographie approfondie de la mise en œuvre du traité sur le droit d'auteur, du cadre juridique du droit d'auteur, notamment des dispositions spécifiques pour la recherche, ainsi que des accords et pratiques en matière de licences, est nécessaire pour que les universités et autres établissements africains axés sur la recherche puissent accéder efficacement et utilement à l'exploration de textes et de données.

Le projet pilote proposé vise à promouvoir la sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique et à renforcer leurs capacités en la matière; il contribuera ainsi à faciliter l'utilisation des outils de l'IA, à créer et à diffuser des connaissances sur l'exploration de textes et de données en documentant les pratiques recommandées des universités ou des établissements de recherche de la région, et à renforcer les capacités du personnel des universités et des établissements de recherche en Afrique.

Le projet répond aux recommandations n^{os} 4, 10, 16, 25 et 27 du Plan d'action pour le développement.

En outre, cette proposition s'inscrit dans le droit fil du Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI pour 2022-2026, notamment sa vision qui est de contribuer à créer *"un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général"* et sa mission de *"jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et inclusif afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable"*.

Par ailleurs, ce projet est conforme à l'orientation future de l'OMPI mise en place pour atteindre le résultat escompté^{2.2} : *"rassembler la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité"* et en particulier, créer *"des espaces pour le partage d'informations, l'échange de pratiques recommandées et d'autres réflexions importantes"*, pour *"enrichir la compréhension des questions émergentes relatives à la propriété intellectuelle parmi les parties prenantes et la communauté des utilisateurs au sens large"*¹.

Dans un premier temps, le projet pilote dressera la carte de la mise en œuvre actuelle du traité, du cadre juridique et des systèmes de licence, ainsi que des matériels existants (études, boîtes à outils, etc.) provenant de la région concernant l'utilisation de l'exploration de textes et de données dans la recherche, et en particulier la recherche menée par les universités et les établissements axés sur la recherche. Dans un deuxième temps, sur la base des informations et des expériences recueillies dans le cadre de la cartographie, le projet travaillera avec trois universités pilotes d'Afrique, tout en s'appuyant sur la contribution d'autres parties prenantes régionales, en vue d'élaborer des études de cas sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données dans la recherche.

¹ Plan stratégique de l'OMPI à moyen terme pour 2022-2026, document WO/PBC/32/3, https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=541373.

Les enseignements tirés de ces études de cas seront intégrés dans des supports de formation sur l'utilisation efficace de l'exploration de textes et de données par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique, qui seront examinés par des experts du domaine. Enfin, la dernière étape du processus consistera à organiser deux séminaires de formation régionaux à l'intention d'un groupe plus vaste de parties prenantes.

Les principaux groupes de parties prenantes recensés comme pertinents pour ce projet sont les suivants :

- les établissements de recherche publics et privés;
- les universités;
- les chercheurs en exploration de textes et de données;
- les communautés de créateur et d'innovateurs;
- les éditeurs.

2.1 Objectif, résultats et réalisations du projet

Le projet a pour **objectif** global d'améliorer la sensibilisation, d'offrir des possibilités de travailler en réseau et de renforcer les capacités à utiliser l'exploration de textes et de données dans les projets de recherche entrepris par des universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique, afin de faciliter l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle.

Plus précisément, le **résultat** visé par le projet est de faciliter l'utilisation de l'exploration de textes et de données dans les recherches entreprises par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique, sur la base d'un ensemble d'outils et de supports de formation personnalisés.

Pour ce faire, le projet visera à produire les **résultats** suivants :

- i. Une cartographie du paysage africain de l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche : la mise en œuvre actuelle des traités aux niveaux national et régional, le cadre juridique et les régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans chaque pays africain.
- ii. Des études de cas dédiées à l'utilisation de l'exploration de textes et de données dans trois universités pilotes d'Afrique et à la sensibilisation à cette utilisation.
- iii. Des supports de formation sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche scientifique par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique, et deux séminaires de formation régionaux sur l'utilisation de ces supports.
- iv. Une page Web dédiée qui permettra d'accéder aisément à tous les résultats obtenus dans le cadre du projet pilote.

2.2 Stratégie de mise en œuvre du projet

Voici la stratégie de mise en œuvre du projet proposée :

Résultat 1 – Cartographie des informations et des outils disponibles en Afrique relatifs à l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche, de la mise en œuvre des traités relatifs à la propriété intellectuelle aux niveaux national et régional, du cadre juridique, des régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans tous les pays africains.

Activités : dresser la cartographie des documents et ressources disponibles aux niveaux local et régional concernant l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins

de recherche par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique. Enquêter sur la mise en œuvre actuelle des traités aux niveaux national et régional, sur le cadre juridique et les régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans chaque pays africain.

Résultat 2 – Élaboration d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de textes et de données avec trois universités africaines intéressées à piloter le projet afin d'accroître leur sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et de renforcer leurs capacités en la matière.

Activités :

- I. Identifier trois universités africaines qui participeront au projet pilote sur les capacités d'exploration de textes et de données.
- II. Organiser des ateliers avec des représentants de la recherche universitaire et d'autres parties prenantes, et élaborer des projets pilotes adaptés à la situation de chaque université.
- III. Travailler avec les représentants de la recherche universitaire pour mettre en œuvre les projets pilotes.
- IV. Rendre compte des projets pilotes dans des études de cas qui serviront de fondement aux supports de formation.

Résultat 3 – Élaboration de supports de formation sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche scientifique par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique.

Activités :

- I. Élaborer des supports de formation, notamment des tutoriels vidéo, des documents d'orientation et des procédures étape par étape. Ces supports de formation serviront de base à un cours mixte constitué de modules, qui permettra aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre des décisions systématiques sur des projets d'exploration de textes et de données, notamment pour évaluer la situation juridique et en matière de concession de licences en ce qui concerne les contenus à intégrer dans les projets d'exploration de textes et de données nouveaux ou en cours.
- II. Examen par des pairs. Des experts du domaine seront sélectionnés pour procéder à l'examen des supports de formation. Sur la base des résultats de cet examen par des pairs, les supports de formation seront révisés et finalisés.
- III. Organisation de séminaires de formation régionaux s'appuyant sur les supports de formation à l'intention d'un plus vaste groupe de parties prenantes. Les séminaires de formation régionaux permettront de renforcer les capacités d'un plus grand nombre de parties prenantes, et en particulier d'un plus grand nombre d'universités et d'établissements axés sur la recherche à travers le continent africain, y compris les expériences recueillies au cours de la phase pilote des études de cas. Cette possibilité de travailler en réseau aidera à dispenser des conseils pratiques et à transmettre des idées qui répondront aux besoins et au contexte spécifiques de tous les pays africains participants, et permettra d'établir des relations pour faciliter la collaboration future.

Résultat 4 – Création d'une page Web dédiée qui permettra d'accéder aisément à tous les résultats produits dans le cadre du projet pilote.

Activités : une page Web dédiée sera créée afin de permettre d'accéder aisément à tous les résultats produits dans le cadre du projet pilote.

Lorsque cela sera possible et applicable, l'OMPI travaillera en partenariat avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), en particulier pour l'organisation des séminaires régionaux.

2.3 Indicateurs du projet

<p><u>Objectif du projet</u> :</p> <p>Le projet a pour objectif global d'améliorer la sensibilisation, d'offrir des possibilités de travailler en réseau et de renforcer les capacités à utiliser l'exploration de textes et de données dans les projets de recherche entrepris par les universités et les autres établissements axés sur la recherche en Afrique, afin de faciliter l'utilisation des outils de l'IA.</p>	<p><u>Indicateur d'objectif</u> :</p> <p>50% des parties prenantes des universités sélectionnées ont indiqué qu'elles étaient plus sensibles à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et qu'elles avaient amélioré leurs capacités en la matière dans des projets de recherche qu'elles ont entrepris à la suite du projet.</p>
<p><u>Résultats du projet</u> :</p> <p>Faciliter l'utilisation de l'exploration de textes et de données dans les recherches entreprises par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique, sur la base d'un ensemble d'outils et de supports de formation personnalisés.</p>	<p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <p>50% du personnel des universités et des établissements de recherche d'Afrique qui ont utilisé les outils et les supports de formation élaborés en tant que résultats du projet, les ont trouvés utiles et adaptés à leur finalité.</p>
<p><u>Résultats du projet</u> :</p> <p>Cartographie du paysage africain de l'utilisation de l'exploration de textes et de données des fins de recherche : mise en œuvre actuelle des traités aux niveaux national et régional, cadre juridique et régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans chaque pays africain.</p>	<p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un document contenant la cartographie des informations disponibles sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche en Afrique, l'enquête sur la mise en œuvre des traités au niveau national et régional, les cadres juridiques et les régimes et pratiques en matière de licences applicables à l'exploration de textes et de données, élaborés et publiés conformément au calendrier. - Au moins 50 téléchargements de la cartographie dans les trois premiers mois de sa publication.

<p>Élaboration d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de textes et de données avec trois universités africaines intéressées à piloter le projet pour accroître leur sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et renforcer leurs capacités en la matière.</p>	<p>- Identification de trois universités africaines qui participeront au projet pilote sur les capacités d'exploration de textes et de données.</p>
	<p>- Organisation de trois ateliers (un dans chaque université sélectionnée) avec des représentants de la recherche universitaire et d'autres parties prenantes, et élaboration de projets pilotes adaptés à la situation de chaque université.</p>
	<p>- Trois projets pilotes mis en œuvre dans les universités sélectionnées.</p>
	<p>- Élaboration et publication d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de texte et de données avec trois universités africaines conformément au calendrier.</p>
<p>Élaboration de supports de formation apportant aux apprenants les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre des décisions systématiques sur les projets d'exploration de textes et de données, y compris pour évaluer la situation juridique et en matière de concession de licences en ce qui concerne le contenu à intégrer dans les projets d'exploration de textes et de données nouveaux ou en cours.</p>	<p>- Supports de formation élaborés conformément au calendrier.</p>
	<p>- Deux séminaires régionaux de formation et de travail en réseau dévolus, conformément au calendrier du projet.</p>
<p>Création d'une page Web dédiée qui permettra d'accéder aisément à tous les résultats produits dans le cadre du projet pilote.</p>	<p>Une page Web dédiée permettant d'accéder aisément à tous les résultats produits dans le cadre du projet pilote sera élaborée et mise en ligne à la fin de la mise en œuvre du projet.</p>

2.4 Stratégie de pérennisation

La page Web dédiée, qui comprendra la documentation découlant de la cartographie, des études de cas, des informations provenant des séminaires régionaux et d'autres résultats, permettra de s'assurer que les résultats du projet profitent aux pays de la région africaine et d'ailleurs, et ce même après la fin du projet.

Il sera procédé à des mises à jour de la stratégie de pérennisation durant la mise en œuvre du projet.

2.5 Critères de sélection des pays pilotes/bénéficiaires

Le projet pilote sera mis en œuvre dans la région africaine. Bien que les supports de formation soient testés dans trois universités sélectionnées, la cartographie, les études de cas, les supports de formation finaux et les séminaires de formation seront mis à la disposition de tous les pays africains.

Les universités seront sélectionnées par le chef de projet, en concertation avec les divisions régionales concernées du Secteur du développement régional et national de l'OMPI, l'Académie de l'OMPI et la Division de la propriété intellectuelle et des technologies de pointe, sur la base de leur manifestation d'intérêt. Les critères suivants peuvent être pris en considération :

1. connaissance des limitations et des exceptions au droit d'auteur, ainsi que des pratiques en matière de concession de licences liées à la recherche scientifique;
2. existence d'un département de propriété intellectuelle;
3. existence d'un intérêt à entreprendre le projet;
4. cadre juridique national et régimes de concession de licences en place.

2.6 Entité organisationnelle de mise en œuvre

Division du droit d'auteur, Secteur du droit d'auteur et des industries de la création

2.7 Liens avec d'autres entités

Secteur du développement régional et national
Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
Secteur de l'infrastructure et des plateformes
Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation

2.8 Liens avec d'autres projets du Plan d'action pour le développement

- a) projet du Plan d'action pour le développement concernant la propriété intellectuelle, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la fracture numérique et l'accès aux savoirs (DA_19_24_27_01);
- b) projet du Plan d'action pour le développement sur l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique (DA_16_20_03);
- c) Projet du Plan d'action pour le développement de création d'académies nationales de la propriété intellectuelle, phases I et II (DA_10_01 et DA_10_02); et
- d) Projet du Plan d'action pour le développement relatif à l'accès à des bases de données spécialisées et à l'appui – phase II (DA_08_02).

2.9 Contribution aux résultats escomptés dans le programme et budget de l'OMPI

Programme et budget 2022-2023

Résultat escompté 2.2 – L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité.

Résultat escompté 4.1 – Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.

Résultat escompté 4.4 – Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle.

2.10 Risques et stratégies d'atténuation

Risque n° 1 : capacité insuffisante du personnel des universités à utiliser efficacement les informations contenues dans les supports de formation.

Mesure d'atténuation n° 1 : les études de cas et les supports de formation seront adaptés aux capacités évaluées du personnel des universités pilotes sélectionnées. Leurs rétroactions et leur expérience seront prises en considération dans le processus d'examen par les pairs lors de la finalisation des supports de formation.

Risque n° 2 : niveau de maturité insuffisant des universités et autres établissements axés sur la recherche pour développer et offrir des services liés à l'utilisation de projets d'exploration de textes et de données.

Mesure d'atténuation n° 2 : des analyses minutieuses des universités et des autres établissements axés sur la recherche seront menées durant le processus de leur sélection afin de s'assurer que les entités retenues pour le projet pilote ont un niveau suffisant de maturité.

Risque n° 3 : incapacité d'organiser des séminaires de formation en présentiel en raison de nouvelles restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Mesure d'atténuation n° 3 : des séminaires de formation pourraient être organisés de manière virtuelle. Les dépenses prévues de personnel et pour les voyages de tiers (dépenses autres que les dépenses de personnel) pourraient être réaffectées en conséquence.

3. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE PROVISOIRE

Résultats escomptés	Trimestres											
	2024				2025				2026			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Activités préalables à la mise en œuvre ² : Recrutement d'un boursier et création d'une équipe chargée du projet.												
Cartographie des informations et des outils disponibles en Afrique relatifs à l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche, de la mise en œuvre des traités de propriété intellectuelle aux niveaux national et régional, du cadre juridique, des régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans tous les pays africains.	X	X	X									
Élaboration d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de textes et de données avec trois universités africaines intéressées à piloter le projet pour accroître leur sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et renforcer leurs capacités en la matière.				X	X	X						
Élaboration de supports de formation sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche scientifique par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique; examen par des pairs et organisation de séminaires régionaux sur l'utilisation de ces supports.							X	X	X	X		
Création d'une page Web dédiée qui permettra d'accéder aisément à toutes les réalisations accomplies du projet pilote.										X	X	
Évaluation du projet												X

² La mise en œuvre commencera une fois qu'une équipe de projet aura été mise en place.

4. BUDGET DU PROJET PAR RÉALISATION

<i>(en francs suisses)</i>	2024		2025		2026		Total
	Dépenses de personnel	Dépenses autres que les dépenses de personnel	Dépenses de personnel	Dépenses autres que les dépenses de personnel	Dépenses de personnel	Dépenses autres que les dépenses de personnel	
Réalisations du projet							
Coordination du projet et soutien de la mise en œuvre.	–	77 100	–	77 100	–	77 100	231 300
Cartographie des informations et des outils disponibles en Afrique relatifs à l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche, de la mise en œuvre des traités de propriété intellectuelle aux niveaux national et régional, du cadre juridique, des régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans tous les pays africains.	–	25 000	–	–	–	–	25 000
Élaboration d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de textes et de données avec trois universités africaines; accroissement de leur sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et renforcement de leurs capacités en la matière.	–	40 000	–	40 000	–	–	80 000
Élaboration de supports de formation sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche scientifique par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique; examen par des pairs et organisation de séminaires régionaux sur l'utilisation de ces supports.	–	–	–	166 500	–	–	166 500
Création d'une page Web dédiée.	–	–	–	6 000	–	–	6 000
Évaluation du projet.	–	–	–	–	–	15 000	15 000
Total	–	142 100	–	289 600	–	92 100	523 800

5. BUDGET DU PROJET PAR CATÉGORIE DE COÛT

<i>(en francs suisses)</i>	Voyages, formation et subventions			Services contractuels					Total
	Missions du personnel	Voyages de tiers	Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	Conférences	Publications	Services contractuels individuels	Bourses de l'OMPI	Autres services contractuels	
Activités									
Coordination du projet et soutien de la mise en œuvre.	–	–	–	–	–	–	231 300	–	231 300
Cartographie des informations et des outils disponibles en Afrique relatifs à l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche, de la mise en œuvre des traités de propriété intellectuelle aux niveaux national et régional, du cadre juridique, des régimes de licences applicables à l'exploration de textes et de données dans tous les pays africains.	–	–	–	–	5 000	20 000	–	–	25 000
Élaboration d'études de cas sur le cadre de l'utilisation de l'exploration de textes et de données avec trois universités africaines; accroissement de leur sensibilisation à l'utilisation de l'exploration de textes et de données et renforcement de leurs capacités en la matière.	–	20 000	–	12 000	4 000	44 000	–	–	80 000
Élaboration de supports de formation sur l'utilisation de l'exploration de textes et de données à des fins de recherche scientifique par les universités et autres établissements axés sur la recherche en Afrique; examen par des pairs et organisation de séminaires régionaux sur l'utilisation de ces supports.	22 500	80 000	–	12 000	–	50 000	–	2 000	166 500
Création d'une page Web dédiée.	–	–	–	–	–	4 000	–	2 000	6 000
Évaluation du projet.	–	–	–	–	–	15 000	–	–	15 000
Total	22 500	100 000	–	24 000	9 000	133 000	231 300	4 000	523 800

[Fin de l'annexe et du document]